



## EVACUATION EN CAS D'INCENDIE :

### D'UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

### D'UN ETABLISSEMENT RECEVANT DES TRAVAILLEURS (ERT)

### D'UNE INSTALLATION OUVERTE AU PUBLIC (IOP)

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

#### Objectifs

- Appliquer les consignes de sécurité incendie en tant que personnel chargé d'évacuation selon les procédures de l'établissement prévues en cas de début d'incendie.
- Diriger et encadrer une évacuation rapide et en bon ordre du public, du personnel de l'établissement.
- Rendre compte à sa hiérarchie, au Dirigeant de l'établissement.

#### Contenu :

#### ORGANISATION THEORIQUE

##### L'évacuation

- Les textes législatifs et réglementaires.
- L'organisation de l'évacuation.
- L'alarme, l'alerte.
- L'encadrement et le Responsable de l'évacuation.
- Guides et serre-files.
- La panique et le sur accident.
- Le point de rassemblement.
- La prise en compte des personnes à situation handicap ou à mobilité réduite.
- Utilisation des espaces d'attente sécurisés (EAS)
- Pour les établissements de type U ET J : Mise en sécurité des patients (Cas particuliers : transfert horizontal...).
- La signalisation et le balisage.
- L'accueil des secours.
- Les plans.
- Les consignes et la main courante.
- Le scénario de l'évacuation : Qui ? Quoi ? Comment ? Où ?
- Organisation pour la pratique.
- Connaître les moyens de secours et savoir où ils se situent.

#### Le saviez-vous :

En France, un incendie se déclare toutes les deux minutes, causant environ 800 décès par an.

- 80% des décès sont dus à l'intoxication par les fumées.

Suivant la catégorie des bâtiments, établissements, entreprises, la surveillance doit-être assurée :  
Par des agents de sécurité, Service Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP) ;  
Par des Employés Spécialement Désignés et Entraînés à la mise en œuvre des moyens de secours.

#### Leur Rôle :

- Donner l'alarme
- Alerter les secours
- Mettre en œuvre les moyens d'extinction
- Sécuriser l'établissement, SSI (Système de Sécurité Incendie)
- L'évacuation

#### Type de public :

L'ensemble du personnel.

#### Durée : 4 Heures

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.

## ORGANISATION PRATIQUE

- Visite de l'établissement pour repérer les organes de sécurité, les moyens de secours, la prise en compte des personnes à situation handicap ou à mobilité réduite, la signalisation, le balisage, le(s) point(s) de rassemblement(s), les coupures de fluides, l'accueil des secours..., (Avec l'accord du Chef d'entreprise).
- Mettre en place une organisation Responsable d'évacuation, Encadrement, Guides et Serre-Files où améliorer l'organisation déjà mise en place par l'entreprise avec des scénarios :
  - « Simulation d'un départ de feu avec générateurs de fumées froide ».
- Débriefing avec les stagiaires et le(s) Responsable(s).
- Recherche de pistes pour l'amélioration de la sécurité en cas d'incendie.
- Visa et signature portés sur le registre de sécurité par le formateur.

### Matériels :

- Pc informatique ou tablette, rétroprojecteur, Paper bord, Générateur de fumées froides, un extincteur.

### Méthodes pédagogiques et outils :

- Expositif.
- Participatif.
- Travail en groupes ou sous-groupes.
- Recherche de pistes pour l'amélioration de la sécurité en cas d'incendie.
- Organisation d'un scénario (départ de feu et évacuation).

### Evaluation :

- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences, elle est sanctionnée par une attestation répertoriant les stagiaires en fin de formation remise aux Dirigeants.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

- Les scénarios déroulés ne font pas l'objet d'un exercice d'évacuation inscrit sur le registre de sécurité
- La formation peut être adaptée spécialement à votre type d'établissement.
- Cette formation est animée par des formateurs qualifiés ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et détenteur d'une qualification SSIAP 2 ou d'un niveau supérieur.

### Devis sur demande

Pour tout renseignement

Contactez-nous :

**ForCoPrev**  
Formation Conseil Prévention  
Tel : 06 29 53 00 50  
[forcoprev@gmail.com](mailto:forcoprev@gmail.com)